

Avis favorable du Sénat pour le nouveau directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD)

8.4.2026 - | Sénat

Candidat proposé par le Président de la République le 10 mars dernier pour occuper les fonctions de Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD), Christophe Lecourtier a été auditionné par la commission mercredi 8 avril conformément aux dispositions de l'article 13 de la Constitution.

Christophe Lecourtier a pu présenter sa vision de l'Agence pour les prochaines années et répondre aux questions des Sénatrices et des Sénateurs, en particulier des rapporteurs Christian Cambon et Rachid Temal. L'AFD est en effet confrontée à une situation extrêmement complexe, avec une baisse des dotations publiques alors même que la France maintient une ambition diplomatique élevée et des objectifs de développement, notamment dans les domaines de l'accès à l'eau et à l'éducation ainsi qu'en matière de climat.

La désignation de Christophe Lecourtier a reçu un avis favorable de la commission par 23 voix pour, 8 voix contre et 2 bulletins blancs et nuls. La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ayant également approuvé cette désignation par 29 voix pour et 13 voix contre, la candidature de Christophe Lecourtier n'a pas réuni contre elle 3/5^{ème} des suffrages exprimés. Il peut donc être nommé aux fonctions de Directeur général de l'AFD.

<https://www.senat.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/presse/08-04-2026/avis-favorable-du-senat-pour-le-nouveau-directeur-general-de-lagence-francaise-de-developpement-afd.html>